

MASCARA

Journée nationale de la ville en attendant des mesures efficaces

L'on célèbre aujourd'hui l'événement dans la ville de Mascara. Il est chaque fois porteur d'espoir. Celui de voir nos villes redevenir ce qu'elles étaient. Aujourd'hui, bon nombre d'entre elles sont affreuses et sales et le cadre de vie, bien sûr, en pâtit. La responsabilité est collective.

C'est la société entière qui doit s'assurer, car l'absence de civisme au quotidien est en partie responsable de la dégradation de l'état des lieux. A ceci s'ajoute l'immobilisme voire le laxisme de certaines APC qui par leur silence encouragent le non-respect des normes d'urbanisme, les infractions ou les délais de construction. Combien de lots de terrain dont les propriétaires n'ont pas entamé leur construction sont devenus par la suite des dépôts ?

C'est honteux dans une ville comme Mascara de se réveiller avec un troupeau de moutons sous vos fenêtres avec les odeurs nauséabondes et les bêtes poursuivre leur itinéraire jusque devant nos écoles et pis encore, transformant les cimetières en pâturage. Alors des journées comme celles-ci messieurs les élus viennent vous chanter la sérénade. Non Messieurs, vous êtes indignes, incapables et la gestion de la cité est au-dessus de vous. Chacun fait ce que bon lui semble et dans l'impunité. Pour illustrer ceci, nous citerons le cas de ces vendeurs de matériaux de construction qui sont installés sur la route de l'université et des riverains n'avaient cessé de dénoncer l'existence de ces commerces qui leur empoisonnaient l'existence. Pourtant, l'on croit savoir que la commune dispose d'une ZAM (zone d'activités multiples). Tout ceci est le

résultat du populisme. Récemment, un arrêté du wali a mis fin à ces pratiques en ce lieu que l'on appelle communément, Chtaïbo, à la grande satisfaction des citoyens. Quelques voix se sont alors élevées pour rouspéter, d'autres ont tenté de récupérer ceci à des fins inavouées et il se trouve que même des pseudo correspondants de presse se sont faits les relais des contestataires. Il s'agit alors de savoir dans quel genre de ville nous voulons vivre et quels seront les lendemains de nos cités pour nos enfants.

Les exemples sont légion sur le territoire de la wilaya de Mascara. A Froha, aussi des citoyens ont dénoncé l'existence d'un commerce d'alimentation de bétail dans le chef-lieu de commune et d'où se dégagent des odeurs indésirables. Cette localité étant devenue par la force des choses un axe commercial, le nombre de véhicules lourds qui y circulent quotidiennement dérange aussi les habitants qui ont également dénoncé cela. La ville de Sig n'échappe pas à la règle et le cas de l'unité Diatac, ex-Enof est posé depuis des lustres. Elle dégage une pollution atmosphérique et l'on croit savoir pour le bonheur des Sigois que sa délocalisation est en cours.

Des instructions sont sans cesse données pour l'éradication des décharges sauvages et la lutte contre la présence de déchets inertes



à proximité de constructions ou chantiers. En termes de gestion de déchets ménagers, la réalisation du CET est en cours pour une population de 140 942 habitants produisant 25 800 tonnes de déchets ménagers évacués annuellement. Ceci s'inscrit dans le cadre de la coopération algéro-belge. A ce propos, M. Malki, directeur de wilaya de de l'environnement, nous apprendra qu'une rallonge de huit milliards de centimes est arrivée pour l'achèvement de ce projet. Une étude est d'autre part en cours pour la prise en charge des déchets urbains des autres agglomérations situées autour de Mascara.

A travers le bilan de ladite direction, nous apprenons, qu'en termes de déchets hospitaliers, les 5 hôpitaux disposent d'incinérateurs plus ou moins fonctionnels. Dans le chapitre protection et cadre de vie, nous apprenons que 175 317 sachets en plastique ne répondant pas aux normes ont été saisis dans les établissements de vente (gros, détail) et qu'une partie a déjà été incinérée au niveau du four de Zahana. A

l'issue des sorties de la commission de wilaya chargée de la protection contre les substances chimiques et nuisances acoustiques, les infractions relevées sont les suivantes : rejet d'huile usagée dans la nature au niveau d'une station-service à Tighennif, le dossier a été transmis à la justice, fabrication illégale de sachets noirs, rejets de déchets en pleine nature chez les éleveurs d'ovins et rejet d'articles industriels "verre". Ces derniers feront également l'objet de poursuites judiciaires. Pour ce 20 février, l'on tentera encore de sensibiliser davantage tous les citoyens ainsi que les différentes directions qui ont la charge de près ou de loin du dossier de l'environnement. Exposition et communication auront lieu à la Maison de la culture. Une quinzaine d'écoliers y prendront également part et les meilleurs au concours de dessin seront récompensés à l'instar de l'enseignant qui aura dispensé le meilleur cours dans ce chapitre. L'école reste la pièce maîtresse de la concrétisation de ce projet de "Ville blanche".

M. Meddeber

TLEMCCEN

Les zones steppiques menacées

Malgré les efforts déployés par le Haut-Commissariat au développement de la steppe (HCDS) pour la sauvegarde de l'écosystème des zones des Hauts-Plateaux, l'exploitation clandestine des forêts a pris une proportion alarmante.

En effet, plusieurs opérations de reboisement ont été lancées par le HCDS à travers les quatre communes de Sidi-Djillali, El-Bouïhi, Gor et El-Aricha. Plus de 500 hectares d'arbres ont été plantés à Sidi-Djillali, plus précisément à Hassi Sidi-M'hamed et 400 ha à Magoura (commune d'El-Bouïhi).

Dans le même ordre d'idées, il est prévu la création de 32 nouveaux forages, l'exploitation de l'énergie solaire au profit de 400 familles ainsi que la réalisation de retenues d'eau pour l'irrigation des terres agricoles.

Malheureusement, malgré la nouvelle stratégie adoptée par le HCDS pour la préservation des réserves steppiques, une superficie de 1940 ha a été exploitée frauduleusement durant l'année écoulée par les fellahs et les grands éleveurs. A cet effet, il a été procédé à l'établissement de plus de 500 PV pour l'exploitation illégale de la couverture végétale surtout celle de l'alfa et de chih.

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la désertification, une opération de reboisement sera lancée prochainement sur une superficie de 35 000 ha.

Faiza B.

MOSTAGANEM

Opération coup-de-poing de la gendarmerie



Plus de cinq cents interpellations et vingt-trois individus arrêtés, tel est le bilan de l'opération coup-de-poing déclenchée tout récemment par les éléments de gendarmerie de Mostaganem et ce, à l'effet de lutter de plus près contre le crime et l'agression, notamment durant les week-ends où de nombreuses de familles et couples ont tendance à sortir.

Pour ce faire, pas moins de 185 gendarmes ont dû être mobilisés munis des moyens nécessaires à un véritable travail de sape qui aura duré plus de 24 heures.

Ainsi, il sera mis la main sur des malfaiteurs et ce, en flagrant délit de vol, agression et détention de drogue. Onze d'entre eux seront arrêtés pour port d'armes prohibées, quatre autres pour consommation de stupéfiants alors qu'il sera relevé plus de 140 cas de non-respect du code de la route en l'espace de seulement 24 heures.

Quatre conducteurs de véhicules seront astreints à l'alcooltest pour conduite en état d'ivresse, au moment où pas moins de 144 individus seront interpellés pour ivresse publique. Ceci étant, il est utile de souligner que 264 P-V seront infligés aux contrevenants. Attentats à la pudeur, vols, vente illicite de boissons alcoolisées, port d'arme blanche, kif traité, vente clandestine d'effets vestimentaires, restent autant de griefs reprochés à tous ceux qui ont dû être arrêtés et ce, sans parler des graves infractions de la route qui ont coûté au total quelque 140 retraits de permis aux chauffards réfractaires.

Sid-Ahmed Hadjar

LE MINISTRE DE L'HABITAT

ET DE L'URBANISME A SIDI-BEL-ABBES

«La conception du tissu urbain doit être respectée»

Le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, M. Hamimid Nadir, a effectué une visite dans la capitale de la Mekerra dans la journée d'hier, et ceci, à l'occasion de la Journée nationale de la ville. C'est en fanfare que la population de Sidi-Bel-Abbès a accueilli le ministre.

Au cours de son allocution, M. Hamimid a fait part de la préoccupation du gouvernement de tout mettre en œuvre, à savoir les plans pour améliorer le tissu urbain et les conditions de vie des habitants. Le ministre a mis en exergue les objectifs de ces plans. Dans son discours, il a déclaré qu'il

n'est plus question de laisser la ville "se ruraliser", c'est pourquoi la première phase doit se pencher sur le phénomène de l'exode rural et la croissance démographique qui ont fait basculer la ville dans un urbanisme sauvage. "Maintenant, dira-t-il, le flux migratoire qui pendant des années avait connu une ampleur préoccupante arrive à être maîtrisé". Interpellant les responsables et les élus, il ajoutera : "Ils (les responsables et les élus) doivent s'impliquer pour mettre en application un programme de rattrapage en matière d'instruments d'aménagement. Ce programme doit cibler l'ensemble des agglomérations de la ville pour un tissu urbain qui répond aux conditions de vie "citadine" indiquant que pour son amé-

nagement et la sauvegarde de son mobilier urbain, la ville de Sidi-Bel-Abbès a bénéficié d'une enveloppe financière de 300 milliards de centimes.

Elargissant l'autorité des responsables de la ville qui doivent s'impliquer dans le cas de défaillances et de dépassements, M. le ministre a déclaré que de nouvelles lois ont été éditées donnant le droit absolu à ces derniers de procéder à la démolition de toute construction illicite pouvant porter préjudice à l'architecture de la ville, car la meilleure conception d'un tissu urbain est celle qui assure au citoyen un cadre de vie où règnent la tranquillité, la propriété et bien sûr la sécurité.

A. M.